

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF712

présenté par

M. Claireaux, Mme Sage, Mme Bergé, Mme Atger, Mme Provendier, Mme Magne, M. Serva, M. Studer, M. Lénaïck Adam, Mme Ali, Mme Bareigts, M. Bothorel, M. Cormier-Bouligeon, M. Gérard, M. Gomès, Mme Josso, M. Kamardine, M. Kokouendo, Mme Lenne, M. Lorion, M. Mathiasin, Mme Mörch, Mme Maud Petit, Mme Piron, Mme Pitollat, M. Ratenon, Mme Rilhac, Mme Sanquer et M. Serville

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.